

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 19 JUIN 2023

N°2023-245 AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - DEPLACEMENT DU COMPTEUR EAU VERS LE LOCAL CENTRALISE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil, il est nécessaire de déplacer le compteur d'eau dans le local de gestion centralisé.

La Présidente décide de signer le devis de l'entreprise SUEZ pour un montant de 2 142,80 € HT.

À CHANTONNAY, le 19 juin 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 20/06/2023.